



CDE



ALCÉ

Communication sur le progrès 2022



COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

- Introduction
- Lettre d'engagement
- Rappel des principes
- Nos valeurs
- Actions et résultats obtenus
- Axes d'amélioration

Introduction

Créée en 1966 à Sts Geosmes en Haute-Marne, la chaudronnerie de l'EST sous le nom de C.D.E développe son expertise et son savoir-faire dans les domaines de réservoir de stockage et de la chaudronnerie industrielle.

Pour apporter des solutions précises et techniques à tous les besoins, C.D.E a progressivement accru ses capacités de production au fil des années, au point de devenir le premier constructeur français puis européen de réservoirs de stockage pétrolier.

L'entreprise conçoit des réservoirs, citernes, silos, équipements et accessoires avec ou sans pression et adaptés à différents types de contenus: essence, diesel, gaz, eau de mer, eau potable, produits chimiques, etc. De plus, celle-ci fabrique des cheminées industrielles, séparateurs d'hydrocarbures, tuyauteries tout en respectant les normes en vigueur et les spécifications des services techniques demandés.

Depuis mai 2015, C.D.E a été repris par BEEP UP avec comme objectif d'industrialiser C.D.E pour répondre au mieux et être plus prêt de ses clients.

La chaudronnerie de l'est a pour principaux clients: CARREFOUR, EDF, TOTAL, GRT GAZ ... Pour satisfaire au mieux nos clients nous effectuons des progrès en matière de responsabilité sociétale et environnementale. C'est en suivant cette démarche que les principes du Global Compact des Nations Unis viennent compléter ce qui a été accomplis par C.D.E en matière de santé, sécurité, environnement et lutte contre la corruption.

Lettre d'adhésion



SAINTS GEOSMES
BP 161
52202 LANGRES Cedex

H.E. António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Langres, le 03/03/2020

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Chaudronnerie De l'Est (CDE) soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. CDE fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Frank VIGNAL
CDE SAS
ZI Saints-Geosmes
B.P. 161 - 52202 LANGRES Cedex
Tél. : 03 25 87 55 87 - Fax : 03 25 84 47 47
N° TVA CE FR 12 713 660 083

CDE - B.P.161 - 52202 LANGRES Cedex - France

Tél.03 25 87 55 87 - Fax.03 25 84 47 47

Les 10 principes du pacte mondial

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- Veiller à ne pas se rendre complices des violations des Droits de l'Homme
- Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi
- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nos valeurs

- Fierté du travail bien fait
- Recherche du meilleur coût
- Respect des engagements
- Respect des exigences qualité
- Standardisation
- Esprit d'innovation
- Respect des individus
- Esprit d'équipe

Principes relatifs aux droits de l'homme et normes internationales du travail

2. Veiller à ne pas se rendre complices des violations des Droits de l'Homme
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

Actions et résultats

- Évaluation des risques par poste de travail réalisée conformément à la réglementation.
- Entretiens individuels annuels de satisfaction des employés.
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale de toutes et tous.
- Charte éthique-engagement de la direction
- Respect strict du code du travail et de la législation française.
- Formation de jeunes sans emploi et ressortissant étrangers en partenariat avec l'AFPA de Saint-Avold, quatre personnes embauchées en 2020 et quatre autres en cours de formation.
- Embauche en alternance d'une animatrice QSE pour la sensibilisation des employés au quotidien sur différents sujets (pénibilité, nuisances sonores, port des protections individuelles.)

La condition humaine et le respect des droits de l'homme sont des principes ancrés chez C.D.E depuis le début, nous sommes persuadés que tout les êtres humains peu importe leurs origines, croyances etc. doivent être considérés et appréciés à leur juste valeur , c'est pourquoi nous avons accentué notre démarche depuis 2015 et permis à un polonais, un afghan et un albanais d'intégrer C.D.E et de s'y épanouir depuis plusieurs années déjà.

Axes d'amélioration pour 2021

- Favoriser toujours plus l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés de notre département en partenariat avec l'AFPA, la mission locale de Langres (52), point fort, une association accompagnant les jeunes en difficultés et les ressortissant étrangers.
- Communiquer et sensibiliser nos partenaires et fournisseurs aux principes du Global Compact. (Envoi de charte à tous nos collaborateurs)
- Augmenter notre capacité d'accueil des alternants et stagiaires pour construire avec eux une base de connaissances solide pour leur futur.

Principes relatifs à l'environnement

- Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Actions et résultats 2019/2020

- Tri et recyclage des déchets :

Chaque année la société Ringuet recyclage réalise l'enlèvement et la refonte de plus de 20 tonnes de chutes d'acier, d'inox, d'aluminium et d'autres métaux que nous travaillons et ce depuis la naissance de la Chaudronnerie de l'est.

- Traitement et recyclage de 100% de nos huiles usagées par la société Veolia.
- Recyclage du flux de soudure à 100%.
- Recyclage des cartouche d'encre et du matériel informatique à 100%.
- Impression papier en cas de nécessité seulement, les appareils sont paramétrés par défaut en mode éco.
- Sensibilisation des employés aux bonnes pratiques écologiques réalisée tout les ans :
 - Bien fermer les robinets derrière soit et signaler toutes fuites à la direction.
 - Privilégier l'utilisation de la lumière naturelle.
 - Ordinateurs paramétrés en mode économie d'énergie.
 - Remplacement des ampoules à filaments par des ampoules LED.
 - Nous privilégions la visioconférence aux déplacements de nos collaborateurs.
 - Couper le chauffage ou la climatisation le soir et lors des absences prolongées.

Axes d'amélioration 2021 / 2022

- Projet de robotisation (Diminution et/ou suppression des risques musculo-squelettiques.)
- BGES en cours de réalisation (Identification et diminution/suppression des sources d'émissions de gaz à effet de serre) en partenariat avec DEKRA Dijon (21).
- Mise en place d'un livret d'accueil HSE pour transmettre à tout les employés et aux nouveaux arrivants, ce livret fixe les bonnes pratiques d'économies d'énergies, de recyclage et l'attitude à adopter en cas de déversement accidentel, situation à risques etc..
- Diminution de la flotte de véhicules léger, en favorisant le co-voiturage ou les transports en commun pour réaliser les visites clients. (Une seule voiture attribuée aux différents responsables pour les déplacements si on ne peut utiliser d'autres moyens de locomotion.)

Résultats 2021 / 2022

- Robot acquis auprès de la société MOTOFIL et en cours d'installation dans nos ateliers. (Voir annexe).
- BEGES réalisé en SCOPE 1 et 2, chiffrage de la réalisation du SCOPE 3 pour cibler et diminuer les sources de pollution les plus importantes. (BEGES en annexe).
- Livret HSE établi et distribué à tout les employés ainsi qu'au nouveaux arrivants.
- Un seul véhicule de société partagé pour tout le personnel des bureaux.

Axes d'améliorations 2022/2023

- Passage de la flotte de poids-lourds au bio-carburant. (OLEO étant le premier fabricant français et l'un de nos clients.)
- Réflexion sur la certification ISO 14001.
- Valorisation des déchets de peinture pour la production d'énergie en partenariat avec VEOLIA.

Principes relatif à la lutte contre la corruption

- Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Actions et résultats

Notre politique :

- C.D.E agit en toute transparence quant à ses pratiques, ce qui inclut un rejet systématique de tout procédé s'apparentant de près ou de loin à de la corruption. L'équipe commerciale est dévouée à suivre une éthique parfaite dans les contrats établis entre fournisseurs et clients.
- C.D.E respecte les règles fiscales et déontologiques sur les cadeaux d'entreprises aux clients, de même que les obligations légales sur chaque déclaration et versement aux organismes sociaux.
- Dans le cadre du droit du travail, C.D.E respecte la confidentialité des informations échangées pour faire valoir la liberté intellectuelle.
- C.D.E évite tout conflit d'intérêts et travaille de manière honnête et transparente.
- C.D.E s'engage particulièrement à faire de la transparence l'axe majeur de sa politique de recrutement dans le but d'éviter toute forme de discrimination.
- Pour lutter contre la corruption, C.D.E s'engage au travers de ses contrats clients à respecter la législation en vigueur. Les collaborateurs ne sont ni corrompus ni confrontés à la corruption dans leurs activités.

Contre le blanchiment :

- En concordance avec son respect de la condition humaine, de la morale et de l'éthique, C.D.E n'est en aucun cas liée à une activité de dissimulation d'argent obtenu de manière illicite.
- Les entreprises partenaires de C.D.E sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.
- Aucun jugement ni aucune amende ou ordonnance dans le domaine de la corruption, de l'extorsion ou autre domaine frauduleux n'a été émis à l'encontre de C.D.E . Chaque année, tous les comptes sont soumis à vérification auprès d'un expert-comptable et d'un commissaire au compte.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de C.D.E pour leurs engagements sur les axes défendus par le Pacte Mondial pour leur accompagnement.



CDE



ALCÉ



Un site de production en France basé à Saints-Geosmes dans le département de la Haute-Marne (52).

Tél : 03.25.87.55.87

Site web : www.alce-cde.com

Annexes

Certificat AMA / SNCT



CDE - CHAUDRONNERIE DE L'EST ✕

s'est engagée à soutenir les jeunes,
la promotion des métiers
de la chaudronnerie, tuyauterie, tôlerie
en versant sa taxe d'apprentissage
à l'Association Métiers-Avenir

✕ 2020

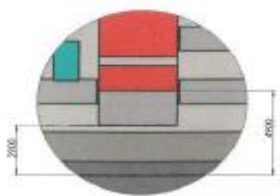
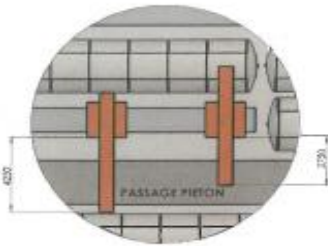
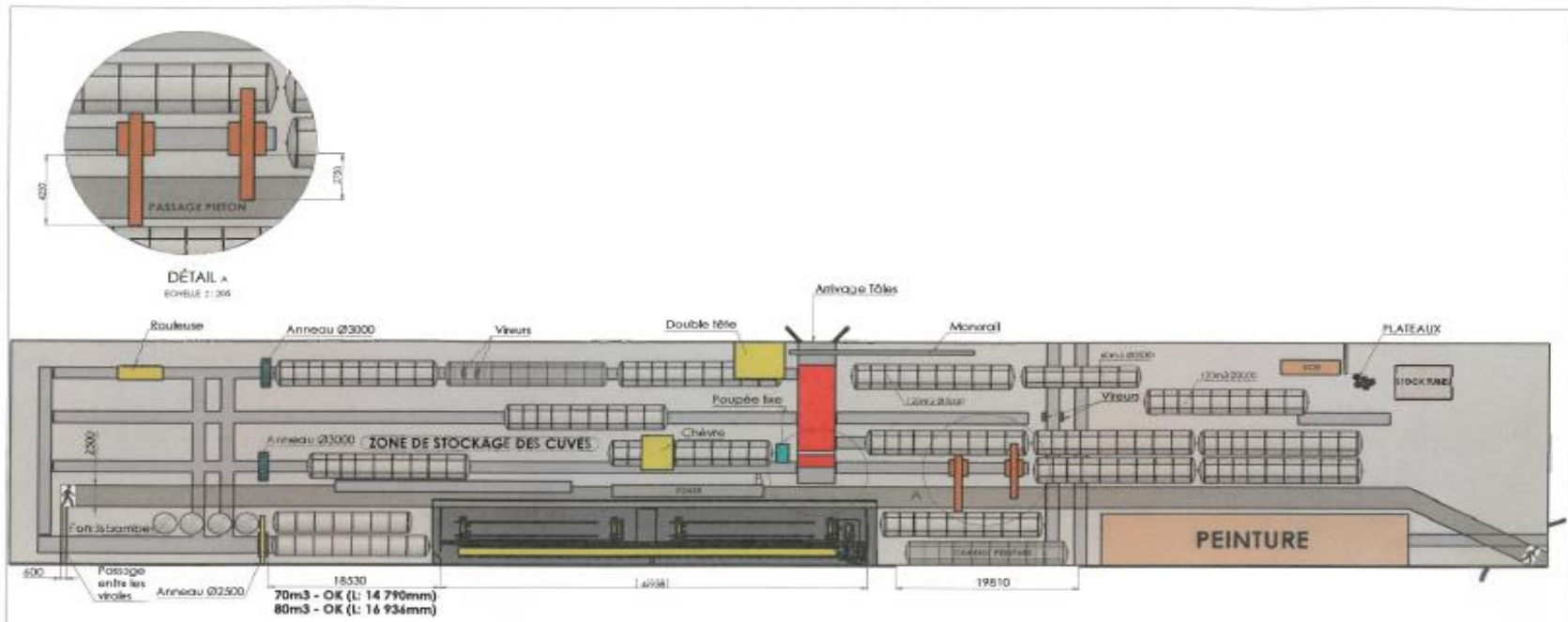
Le Président de l'AMA
Thierry BARRO

Le Président du SNCT
Thierry BOUQUEAU



Annexes

Ligne robotisée



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

PLAN D'ENSEMBLE
Implémentation robotisée

CDE
FRANCE
Rue de France 11218
Saint-Omer
Tel: 03 20 41 12 00
Fax: 03 20 41 12 00

CLIENT	CDI	PROJET	TYPE	DATE
Direction				
PROJET	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
PROJET	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET

Annexes

BEGES



CDE – Chaudronnerie de l'Est

SAINTS-GEOSMES (52)



www.dekra-industrial.fr

Rapport BEGES 2021

Affaire n°2020 B960 5601 – Version 2

DEKRA Industrial SAS

Valorisation du Patrimoine de l'Est
Parc de l'Observatoire, 10 rue du Saulnois

54520 LAXOU
Siret 43325083400853
Tél : 03.83.96.80.72. Port : 06.01.15.34.49.

Interlocuteur(s) : Jean-Baptiste PERRIN
jean-baptiste.perrin@dekra.com
Ingénieur énergéticien

Société CDE

Rue de l'Avenir
52200 SAINTS-GEOSMES

Interlocuteur : Monsieur Yolan CHIFFOT
Responsable CSE
yolan.chiffot@aloe-ode.com

Date	Version	Modification
06/10/2021	0	Projet